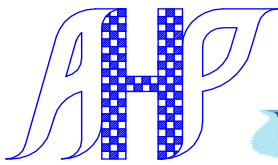


La cabane du pêcheur

NOVEMBRE 2022

Journal des habitants du
Parc des Pêcheurs
N° 33



Association des Habitants de la ZAC des Pêcheurs

52, rue des Bleuets 77360 VAIRES SUR MARNE Tél. 06 73 88 61 92

Contacts : ahzp@free.fr
POSEZ VOS QUESTIONS et
N'HESITEZ PAS A NOUS
FAIRE DES PROPOSITIONS

Le Président lance un appel...

Il est un devoir pour nous de vous rendre compte de ce que fait votre association de la résidence. C'est ce que nous essayons de faire par cette « Cabane ». Cependant, nous savons aussi que les réseaux sociaux et nos sites internet sont des moyens plus réactifs et efficaces en matière de communication. **Malheureusement, les bénévoles que nous sommes sont limités par leurs moyens principalement pour les mises à jour et fonctionnement de Facebook et du site www.ahzp.e-monsite.com.** Nous le regrettons. **Une bonne volonté parmi nos lecteurs pourrait-elle s'y impliquer ?**

L'information ne fait pas tout mais elle permet de mesurer les efforts que nous déployons pour améliorer notre environnement et lutter contre les problèmes d'inondations par le Rû de CHANTEREINE et par la MARNE. En rendant publiques nos interventions et actions, notre efficacité en serait améliorée et constituerait un vecteur de pression non négligeable.

Nous souhaiterions aussi pouvoir développer certains aspects de nos activités : en matière de prévention contre les inondations avec l'aide de la Mairie et d'Episcine, pour les premiers secours en cas d'accidents, mais aussi peut être comme certains nous le demandent dans des domaines plus festifs tels que fêtes, pique nique partagé ou autres manifestations permettant un rapprochement des habitants et des échanges.

La plupart des membres de notre CA sont aussi liés à d'autres associations. Il est de ce fait difficile pour eux de donner plus.

Pourtant, il reste beaucoup à faire pour que notre résidence ne sombre pas dans un environnement délétère et mal entretenu. Il faut en être conscient, une « spirale » négative ne peut qu'engendrer des problèmes notamment en matière de sécurité. Notre vigilance nous permet de limiter les incivilités, les mauvaises fréquentations du parc et ses abords.

Nous ne comptons plus les mises en gardes et propositions faites à la Mairie pour notre cadre de vie, notre sécurité et la prévention contre les inondations. **Nous ne comptons plus** les interventions faites à l'Agglomération pour notre protection contre les inondations par l'amélioration du réseau d'assainissement, l'entretien du Rû de CHANTEREINE et des berges du Canal (rempart prouvé contre les inondations par la Marne de notre résidence de Parc).

Cependant, les résultats obtenus ne sont pas à la hauteur même du minimum que nous attendons. Le peu de réponses données à nos courriers et au cours des réunions avec la Mairie et l'Agglomération le prouvent. **Les différents acteurs responsables ne pourront plus se voiler la face et dire « nous ne savions pas », notamment pour la protection contre les inondations.**

Nous essayerons de continuer à défendre nos intérêts avec courage et volonté d'aboutir. Pour cela, nous avons besoin de vous par votre soutien et votre aide.

L'association ne pourra survivre qu'en assurant une relève qui devient indispensable. Les membres actuels ne sont pas éternels. Nous en appelons aux bonnes volontés pour s'impliquer et donner du sang nouveau.

Pierre TISSEUIL

TELETHON 2022 : (Samedi 3 décembre)

Votre Association participe aux animations du Téléthon 2022.

Rejoignez-nous de 14h00 à 18h00 Salle Multi activités

L'ARCHE 61 – 63 Rue des Pêcheurs Vaires sur Marne

Nos entretiens et rencontres avec les partenaires des collectivités territoriales:

Comme chaque année, nous avons pu rencontrer notre Maire, le Président et les responsables de la Communauté d'Agglomération Paris Vallée de la Marne.

Nous avons toujours voulu que ces rencontres se déroulent dans un esprit constructif et de partenariat. Pour ce qui nous concerne, nous sommes force de propositions et lanceur d'alertes.

C'est dans ce climat que nous avons été reçu par :

- Madame la Maire le 20 mai dernier,
- La responsable des espaces verts de la Mairie le 30 mai 2022 sur le terrain
- Monsieur le Président de la CAPVM le 24 février 2022,
- Madame la vice Présidente CAPVM en charge de l'eau et assainissement sur le terrain le 10 janvier 2022
- Madame la vice Présidente et les responsables (eau et assainissement, Transport, Environnement et cadre de vie) de la CAPVM le 24 mars 2022
- Madame la Vice Présidente en charge de l'Eau et Assainissement le 8 avril 2022
- La responsable Eau et Assainissement de la CAPVM les 3 mars et 16 Mai 2022

Entretien du 20 mai 2022 avec Madame la Maire :

Nous avons particulièrement insisté entre autres sur :

- Le manque évident d'entretien des espaces verts au cours de l'année 2021 et début 2022 qu'a pu reconnaître le Directeur des services techniques. **Il nous est répondu qu'effectivement le sondage fait pour la réhabilitation met en lumière ce ressenti de mauvais entretien.**
- Le non entretien du local LCR où nous nous réunissons : madame la maire a démenti le bruit selon lequel ce local était voué à la démolition mais nous attendons toujours les réparations nécessaires et indispensables demandées depuis longtemps.
- Réhabilitation du Parc : En cours d'étude et devrait faire l'objet d'un plan pluriannuel sur 3 ans à partir de 2022 par la réfection de certaines allées. C'est ce qui a été dit cours de cette réunion mais des informations ont circulé selon que la réhabilitation serait reportée pour raisons budgétaires. Renseignements pris auprès des adjoints en charge des finances et de l'environnement, il nous a été confirmé qu'en 2022 il n'y aurait pas de grosses réfections et que la Maire décidera des choix budgétaires à inscrire pour les années suivantes. cours.. **Nous regrettons ne pas avoir été informés au cours de cette réunion.**
- Un projet lié à l'assainissement y serait à l'étude pour l'après JO
- En matière d'inondation, nous avons rappelé les demandes faites auprès de la CAPVM pour nous appuyer et continuons depuis 2018 à demander sans réponse **un exercice de simulation** d'une inondation dans notre résidence et des **séances d'information** sur les gestes et attitudes à adopter en cas d'inondation
- La pose d'une caméra vidéo au rond point Paul Algis demandée et promis depuis plusieurs années et devait être installée au plus tard en mai 2022 ; Nous attendons toujours (des problèmes de fourreau seraient la cause du retard).

La liste serait longue pour tout évoquer ici mais contactez-nous si vous voulez en connaître plus.



Association des Habitants de la ZAC des Pêcheurs

52, rue des Bleuets 77360 VAIRES SUR MARNE Tél. 06 73 88 61 92

ADHESION 2022 / 2023. Montant : 10 Euros

Chèque à l'ordre de : « L'ASSOCIATION DES HABITANTS DE LA ZAC DES PECHEURS »

NOM :

PRENOM :

ADRESSE :

TEL : COURRIEL :@.....

Je souhaite recevoir via la Newsletter de l'association les informations de l'AHZP.

Signature,

Je préfère recevoir les informations de l'AHZP par courriers postaux.

Entretien du 24 février 2022 avec Monsieur le Président de la CAPVM :

Cette réunion consacrée aux ateliers du territoire a permis de mettre en avant les problématiques des inondations par le Ru de Chantereine. Le Président de l'AHZP a particulièrement insisté la responsabilité de la CAPVM sur l'application de la loi GEMAPI, le nettoyage en profondeur des bassins et Ru de Chantereine.

Il a répondu que le règlement des problèmes d'inondation par le Ru de Chantereine à Brou et Vaires constituait pour lui une priorité.

Entretiens avec la Vice Présidente de la CAPVM en charge de l'eau et Assainissement et responsables :

Les décisions prises à la suite des inondations de 2018 ont vu leur réalisation dans le calendrier prévu. Des sondes ont été installées pour permettre de réguler les flux d'eau des bassins du Raffeteau et de la justice à Brou.

Selon nos informations, une **nouvelle étude hydraulique** serait en cours et une zone d'extension des crues par l'élargissement du Ru serait recherchée.

Dans ces domaines, nos actions auront été suivies d'effet.

Cependant, nous insistons pour que le Ru de Chantereine soit curé et approfondi pour permettre un meilleur débit dans sa partie après le Triage. Un point noir subsiste : c'est le passage sous le pont du Chemin du Corps de Garde. Il a été rappelé en indiquant que des déchets accrochés sous ce pont freinent l'écoulement (ce qui est visible) et s'ajoute à la faible pente du ruisseau et à la détérioration de la grille qui ne joue plus son rôle de retenue des déchets.

Par ailleurs, nous avons demandé, preuves à l'appui (document adressé à CAPVM), que le bassin dans le parc soit curé et remis en eau afin d'éviter des problèmes susceptibles en cas sécheresse, de nuire à nos habitations suite à une trop forte baisse de la nappe phréatique.

Arrêt Bus Paul Algis :

Suite à nos demandes réitérées plusieurs fois, l'arrêt bus Paul Algis a fait l'objet de travaux pour créer une aire de bus qui aurait dû permettre l'arrêt de 2 bus à notre sens.

Force est de constater que l'équipement de cet arrêt restent à faire : le point indicatif de l'arrêt est toujours provisoire et l'abri bus dont il devrait être doté fait défaut.

La responsable transport de la CAPVM a été saisi.

Il s'avère que les abris bus sont de la compétence des communes. Nous avons demandé auprès de la responsable transport d'intervenir auprès de la Mairie pour l'implantation d'un abri bus correspondant à la forte fréquentation.

Cet arrêt serait-il une « arlésienne comme l'a été la gare routière de Vaires ?

L'hiver approche et souhaiterions une mise en place rapide de cet abri.

Les berges et bords du Canal :

VNF a été saisi du mauvais état des bords du canal qui se détériorent en raison de l'eau qui déborde au passage des péniches. Des travaux ne seront entrepris que selon les priorités et possibilités budgétaires. Nous relancerons tant qu'il le faudra. AROPA (ex Port de Paris) a été saisi pour l'état phytosanitaire déplorable des berges Nord du canal le long du Parc. Nous souhaitons pouvoir accéder sur le chemin de halage qui pourrait rester en herbe mais praticable. Une étude pour mesurer l'état de cette berge serait en cours afin de mesurer le coté prioritaire de l'entretien de cette berge. Pour ce dossier, nous continuerons nos interventions.

Les inondations

Sommes nous bien préparés et prêts pour affronter ce risque d'inondation ?

Le risque zéro n'existant pas, il faut s'en convaincre et s'y préparer en s'informant. Comment s'informer ?

Les sites : <https://episeine.fr/> et <https://vigicrues.gouv.fr/>

Notre site spécifique inondations :

<https://ahzpvaires.wixsite.com/canal>

Formation aux gestes de premiers secours :

Afin de préparer cette formation, nous avons consulté une association pour dispenser ces cours. Le minimum pour assurer ces cours devait être de 12 personnes. La consultation effectuée pour connaître les intéressés s'est limitée à quelques personnes (4 exactement). Nous avons de ce fait dû abandonner ce projet. Nous nous en excusons auprès de ceux qui étaient volontaires.

Réhabilitation du Chemin du Corps de Garde et liaison Sud de Chelles :

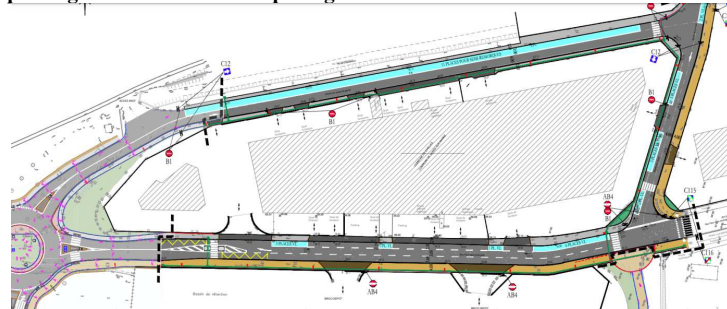
Contexte :

- Création du barreau routier de franchissement du canal – Liaison Sud de Chelles par le Département (travaux 2023-2024)
- Transformation de la ruelle aux loups et du franchissement en voie verte (fin 2024)
- Ce projet de requalification des voiries s'inscrit dans l'évolution actuelle du quartier et des projets en cours et à venir à proximité

Objectifs:

- Améliorer l'entrée de ville
 - Créer des places de stationnement VL et PL
 - Aménager et reconnecter les pistes cyclables existantes et à venir
- Sécuriser le secteur par des aménagements routiers

Présentation du projet CAPVM de requalification de la rue Paul Algis prolongée et Chemin du Corps de garde



Direction nouveau pont sur le Canal

Direction ancien pont sur le Canal
Ruelle au Loup

Point d'avancement du projet D77 de réalisation de la Liaison Sud de Chelles



Cette requalification engendrera pour la commune moins d'accidents, moins de circulation et cela diminuera également les coûts d'entretien.

AVANCEMENT DU PROJET:

- . Travaux de défrichage : dernier trimestre 2022
- . Travaux routiers : 2023 + 1^{er} trimestre 2024
- . Travaux voie verte ruelle aux loups : dernier trimestre 2024
- . Sécurité incendie entreprise MOTUL : adaptations du projet en cours d'étude pour création d'une voie pompier à l'arrière du site industriel et installation de poteaux incendies le long de la nouvelle route départementale
- . Suppression de l'accès prévu initialement du côté de la base de loisirs. L'accès se fera au bout de la base côté Chelles et à l'entrée officielle.

Nous déplorons cette décision de suppression unilatérale qui nous pénalise et avons commencé à demander à la Région de revenir sur sa décision. Nous envisageons d'intervenir auprès de la Mairie et du Conseil Départemental.



Association des Habitants de la ZAC des Pêcheurs

52, rue des Bleuets 77360 VAIRES SUR MARNE Tél. 06 73 88 61 92

ADHESION 2022 / 2023. Montant : 10 Euros

Chèque à l'ordre de : « L'ASSOCIATION DES HABITANTS DE LA ZAC DES PECHEURS »

NOM :

PRENOM :

ADRESSE :

TEL : COURRIEL :

Je souhaite recevoir via la Newsletter de l'association les informations de l'AHZP.

Je préfère recevoir les informations de l'AHZP par courriers postaux.

Signature,